

# UN NOUVEAU PRIX LITTÉRAIRE

**soir  
mag**

## À L'OCCASION DES 185 ANS DE LA MONARCHIE BELGE, **SOIR MAG** CRÉE LE "PRIX BONNES NOUVELLES".

### Comment participer ?

Envoyez-nous une nouvelle de maximum vingt mille (20.000) signes, espaces comprises, soit l'équivalent de quatre (4) pages recto/verso dactylographiées en double interligne. Le récit doit porter sur la monarchie belge ou étrangère, sans contrainte au niveau de l'époque ni de la véracité des faits. Pour valider votre participation, vous devez découper le bon ci-dessous, complété et signé et le coller sur la première page de la nouvelle. Un même participant peut envoyer autant de nouvelles qu'il le souhaite, la première page de chacune d'elles devant comporter un bon original de participation. Date limite d'envoi : le mercredi 1<sup>er</sup> juin.

### Le prix

Plusieurs gagnants seront sélectionnés et verront chacun leur nouvelle publiée dans un livre par les éditions Weyrich qui sortira dans le courant du mois de septembre.

### Le règlement

Le règlement et les modalités de participation sont publiés sur le site [www.soirmag.be/concoursnouvelles](http://www.soirmag.be/concoursnouvelles). Le règlement du concours peut également être obtenu sur simple demande écrite accompagnée d'une enveloppe postale timbrée et préadressée à : Règlement des concours, Soir mag, 100 rue Royale à 1000 Bruxelles.

### Le jury

Le jury, composé de plusieurs membres, sera présidé par Marc Pasteger, rédacteur en chef de Soir mag.

### BON DE PARTICIPATION

Je soussigné(e) ..... (données personnelles, aucun pseudonyme n'est accepté) autorise par la présente la publication de la nouvelle dont je suis l'auteur par Rossel & Cie S.A., 100 rue Royale, 1000 Bruxelles, editrice de l'hebdomadaire Soir mag, et lui cède, pour toute la durée légale des droits d'auteur, à titre exclusif, les droits d'auteur patrimoniaux d'exploitation primaire sur chacun des supports physiques ou numériques de Rossel & Cie S.A. ainsi qu'à titre non exclusif les droits patrimoniaux d'exploitation secondaires sur l'œuvre créée dans le cadre du présent concours de nouvelles, sur les éditions originales, les autres formes d'exploitation (adaptations éditoriales, reproduction sous toute forme sur tout support, représentation, traduction, communication au public) ainsi que l'exploitation sous toutes formes physiques ou numériques présentes et futures de même type, même inconnues, y compris les droits de communication publique de cette exploitation. Du fait de sa participation au concours, l'auteur accepte de céder gratuitement son texte pour l'édition de celui-ci. Il autorise par ailleurs la déclamation de son texte.

Signature obligatoire:

À renvoyer à "Prix Bonnes Nouvelles",  
Soir mag, 100 rue Royale à 1000 Bruxelles